

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 31515
44379 NANTES

Par internet

e-mail : edfentreprises@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 81 82 58 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX04800371001300-C7RRAA81

**FERME CADIERGUES
LIEU DIT DOUMERGUE
46120 ANGLARS**

Facture du 17/02/2026

n° 10246046667



Electricité

Montant Hors TVA	204,08 €
Montant TVA (payée sur les débits)	40,82 €
Facture TTC	244,90 €

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **6568836409**
Compte commercial : 1-YPE0-141

Informations d'adressage de facture

SIREN : 384023784

Votre contrat

Offre électricité : Contrat élec. Reconductible

Nom du client

FERME CADIERGUES

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30002340145324
LA BORIE HAUTE
46120 ANGLARS

Montant total à payer (TTC)	244,90 €
------------------------------------	-----------------

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12.15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 17/03/2026 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Paielement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **244,90 €**
à partir du : **04/03/2026**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 12135652000 XX

Détail de votre facture du 17/02/2026 n° 10246046667

Document à conserver 10 ans

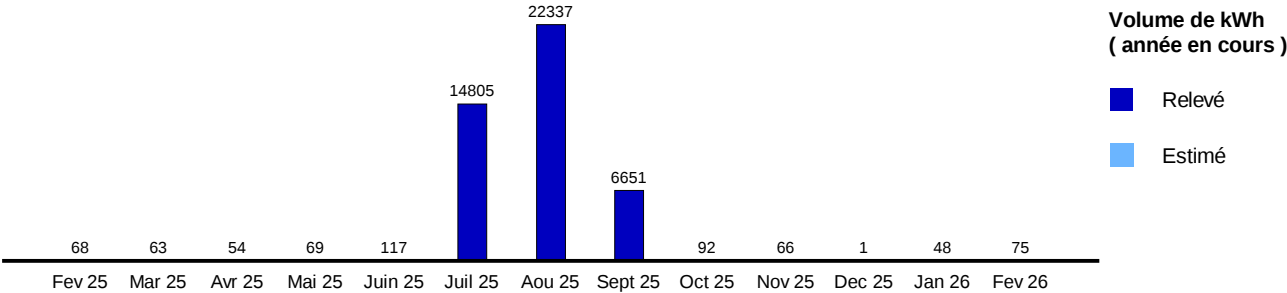
Données contrat

Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-YP PQ-107
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2016
Venant à échéance le 31/12/2025

Données Point de Livraison

LA BORIE HAUTE 46120 ANGLARS
Réf Acheminement Electricité : 30002340145324

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité						48,85 €	HT
Abonnement électricité (HT)		Période		Prix unitaire HT		40,83 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/01/2026 au 28/02/2026			40,83 €/mois		81,66 €	20,00 %
Annulation de l'abonnement	du 01/01/2026 au 31/01/2026					-40,83 €	20,00 %
Consommation (HT)		Période		Conso 75 kWh	Prix unitaire HT	8,02 €	Taux de TVA
Régularisation Electricité Heures Pleines Hiver	du 15/12/2025 au 14/01/2026		-34 kWh	14,173 c€/kWh		-4,82 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Hiver	du 15/12/2025 au 14/01/2026		-14 kWh	10,079 c€/kWh		-1,41 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Hiver	du 15/12/2025 au 31/12/2025		19 kWh	14,173 c€/kWh		2,69 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Hiver	du 01/01/2026 au 14/01/2026		15 kWh	11,819 c€/kWh		1,77 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Hiver	du 15/12/2025 au 31/12/2025		8 kWh	10,079 c€/kWh		0,81 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Hiver	du 01/01/2026 au 14/01/2026		6 kWh	8,390 c€/kWh		0,50 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines Hiver	du 15/01/2026 au 14/02/2026		64 kWh	11,819 c€/kWh		7,56 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 15/01/2026 au 14/02/2026		11 kWh	8,390 c€/kWh		0,92 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				129,78 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 15/01/2026 au 13/02/2026			-17,90 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 15/01/2026 au 14/02/2026	31.000 c.j	59.67 c€/c.j	18,50 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 15/02/2026 au 16/03/2026	30.000 c.j	59.67 c€/c.j	17,90 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 15/01/2026 au 13/02/2026			-23,28 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 15/01/2026 au 14/02/2026	31.000 p.j	77.61 c€/p.j	24,06 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 15/02/2026 au 16/03/2026	30.000 p.j	77.61 c€/p.j	23,28 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 15/01/2026 au 13/02/2026	PS pondérée : 32 kW		-80,51 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 15/01/2026 au 14/02/2026	1006.880 kW	8.26 c€/kW	83,20 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 15/02/2026 au 16/03/2026	974.400 kW	8.26 c€/kW	80,51 €	20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 15/01/2026 au 14/02/2026	12.000 kWh	5.69 c€/kWh	0,68 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 15/01/2026 au 14/02/2026	52.000 kWh	5.69 c€/kWh	2,96 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 15/01/2026 au 14/02/2026	11.000 kWh	3.47 c€/kWh	0,38 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 15/01/2026 au 14/02/2026	0.000 kWh	2.01 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 15/01/2026 au 14/02/2026	0.000 kWh	1.49 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 15/01/2026 au 14/02/2026	0.000 h	1241.00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services		0,00 €	HT
			Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				25,45 €	Hors TVA
		Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Accise sur l'Électricité	du 15/01/2026 au 31/01/2026	41 kWh	2,57900 c€/kWh	1,06 €	20,00 %
Accise sur l'Électricité	du 01/02/2026 au 14/02/2026	34 kWh	2,65800 c€/kWh	0,90 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 15/01/2026 au 15/02/2026	66,81	21,93 %	14,65 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 15/01/2026 au 15/02/2026	58,95	15,00 %	8,84 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site		204,08 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	40,82 €
TVA à 20,00%		204,08 €	40,82 €
Total TTC pour ce site		244,90 €	TTC

Données de comptage
Identifiant de comptage : 042236029394 Type de compteur : PME-PMI
Pertes Joule : 1,000
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Longue Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 32

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)
Opérateur Heures de pointe 6
Opérateur Heures pleines hiver 6
Opérateur Heures creuses hiver 6
Opérateur Heures pleines été 54
Opérateur Heures creuses été 54

Détail de votre facture du 17/02/2026 n° 10246046667

Données contrat

Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-YPPQ-107
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2016
Venant à échéance le 31/12/2025

Données Point de Livraison

LA BORIE HAUTE 46120 ANGLARS
Réf Acheminement Electricité : 30002340145324

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Pointe	10 le 15/01/2026	22 le 14/02/2026	du 15/01/2026 au 14/02/2026 : Pointe	2
Heures Pleines Hiver	25 le 15/01/2026	77 le 14/02/2026	du 15/01/2026 au 14/02/2026 : Heures Pleines Hiver	10
Heures Creuses Hiver	14 le 15/01/2026	25 le 14/02/2026	du 15/01/2026 au 14/02/2026 : Heures Creuses Hiver	1
Heures Pleines Été	0 le 15/01/2026	0 le 14/02/2026	du 15/01/2026 au 14/02/2026 : Heures Pleines Été	0
Heures Creuses Été	0 le 15/01/2026	0 le 14/02/2026	du 15/01/2026 au 14/02/2026 : Heures Creuses Été	0

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Afin de tenir compte de l'évolution récente des prix de marché de l'électricité, conformément aux termes de votre (vos) contrat(s), les prix applicables à votre consommation d'électricité évoluent à compter du 1er janvier 2026.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 87,9% nucléaire, 7,2% énergies renouvelables (2% éolien, 3,1% solaire, 1,1% biomasse, 1% hydraulique), 4,3% gaz, 0,2% charbon, 0,4% pétrole

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

97,4 % hydraulique : 95,9% France, 1,5% hors France (Allemagne, Croatie, Italie, Norvège)

2,2% éolien : 1,7% France, 0,5% hors France (Belgique, Italie)

0,3% solaire : France

0,1% Biomasse : France

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) :

80,4% hydraulique, 15,5% éolien, 4,1% solaire

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2024 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

